

Accueil de loisirs intercommunal

PRINTEMPS 2025

Du mardi 22 au mercredi 30 avril



Sites de Belmont
et La Gresle

Site de Belmont
➤ Service Enfance Jeunesse 04 77 63 76 10
Site de La Gresle
➤ Ecole les Cenelles 06 43 34 25 70

Enfants de
3 à 6 ans
(PS-GS)

Horaires d'accueil :

Entre 7h30 et 9h00, 11h30 et 12h30, 13h00 et 14h00 et 16h30 et 18h30.

Sites d'accueil et de ramassage (matin et soir) :

Ecoche, salle au-dessus de la mairie, de 7h30 à 8h30 et de 17h45 à 18h30,
Cuinzier, salle annexe à la cantine, de 7h30 à 8h20 et de 17h45 à 18h30,
Le Cergne, salle au-dessus de la salle des fêtes, de 7h30 à 8h30 et de 17h35 à 18h30.
Sevelinges, salle de la cantine, de 7h30 à 8h40 et de 17h25 à 18h30.

Merci de préciser si votre enfant prend la navette directement via le portail famille (dans la case commentaire lors de l'inscription).



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Enfants de 3 à 6 ans (PS à GS)



Eole aimerait avoir un monde parfait.
Pour ce faire, il rencontre la fée de la nature qui
l'emmène découvrir ses mondes.



SEMAINE 1

	Lundi 21 avril	Mardi 22 avril	Mercredi 23 avril ☀	Jeudi 24 avril	Vendredi 25 avril
	FÉRIÉ	A la rencontre du village	La nature en musique	Le feu des dragons	Les veilleurs du lac
Matin	Repos avant la découverte 	 Le Village des Fées (Activité manuelle collective)	Mon bâton de pluie  (Activité manuelle individuelle)	Cracheur de feu  (Activité manuelle individuelle)	 Bulles de peinture (Activité manuelle collective)
Après-midi		Les pouvoirs des fées  (Chasse aux fées)	La nature en musique  (Jeux musicaux)	Au feu les dragons !  (Jeux d'adresse)	 CHASSE AUX COULEURS → Merci de fournir à votre enfant une tenue de rechange.

L'équipe d'animation des 3-6 ans

ACTIVITE SPECIFIQUE 5-11 ans

Mercredi 23 avril

SPECTACLE « OOOOH YEAH ! »

A l'espace culturel du Brionnais de Chauffailles

Accessible aux enfants nés en 2019 et 2020.

« Les voilà voilà », ceux qu'on appelle les « French Blues Brothers » de la chanson pour enfants et parents, fêtent leurs 15 ans de bonheur !
Attention, ça va groooOver !



HORAIRES :

Belmont : 14h00 - 16h30

La Gresle : 13h45 - 17h00

8 places par site.

Pré-inscription via le portail famille.
Tarif horaire de l'accueil de loisirs + Tarif A.

BELMONT

Emilie,
Laëtitia,
Lalie.

LA GRESLE

Chloé,
Clarisse,
Clément.

Les mercredis

L'accueil de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30, sur deux sites : Belmont de la Loire et Le Cergne.

Pour plus d'informations, nous contacter au :
04 77 63 76 10

SEMAINE 2

	Lundi 28 avril	Mardi 29 avril	Mercredi 30 avril	Jeudi 1 ^{er} mai	Vendredi 2 mai
	Les secrets de la terre	L'air des sorciers	Les animaux fantastiques	FÉRIÉ	FERMÉ
Matin	Le cœur de la terre  (Activités scientifiques)	Cookies démoniaques  (Activité cuisine)	SORTIE A LA FERME PEDAGOGIQUE 	Fin de l'aventure ! 	
Après-midi	La guerre des éléments  (Jeux sportifs)	Le théâtre des sorciers  (Activité d'expression)			



Mercredi 30 avril

FERME PEDAGOGIQUE

Au domaine de la Doux à Saint Denis de Cabane.



Au programme : visite du parc animalier afin d'être au plus près des animaux (possible de rentrer dans les enclos pour aller à la rencontre et caresser les animaux), préparation et distribution de la soupe aux cochons et un atelier repiquage et plantation. Vous rencontrerez Capri l'âne d'Egypte, Ulys et Gandhi petits ânes de Provence, Baraka ponette schetland, Again la belle jument, nos chèvres et moutons mais aussi nos cochons dont Léon notre porc laineux et Swing notre cochon domestiqué.

HORAIRES : 9h00 - 16h30

24 places pour tous les sites.

(Tarif horaire de l'accueil de loisirs + repas)

Le pique-nique est prévu par l'accueil de loisirs.

Pré-inscription via le portail famille.

NE PAS OUBLIER : une tenue adaptée à la météo et des bottes ou chaussures fermées.

Le programme pourra être modifié à tout moment en fonction des envies des enfants, pour raison climatique, sanitaire ou autre.

☀ Attention, ce pictogramme vous annonce des activités spécifiques le même jour. Voir les encadrés bleus pour plus d'informations.



Les tarifs 2025 de l'accueil de loisirs

Quotient Familial	Tarif à la demi-heure	Repas	Exemple pour une journée de 11h avec repas de 7h30 à 18h30	Tarif A
Inférieur à 400 €	0,20	4,90 €	9,30 €	1,80 €
De 401 à 700 €	0,34		12,38 €	2,25 €
De 701 à 850 €	0,50		15,90 €	2,76 €
De 851 à 990 €	0,55		17,00 €	3,15 €
Au-delà de 990 €	0,58		17,66 €	3,45 €

Votre enfant doit obligatoirement être présent au minimum sur 2h30 d'activités c'est-à-dire de 9h00 à 11h30 ou de 14h00 à 16h30.

Exemple : Si vous inscrivez votre enfant de 8h00 à 16h30, que vous avez un QF de 753, il vous sera facturé 8,5 h de présence $\times (0,50 \times 2) = 8,50€ + 4,90€$ de repas soit un total de 13,40 €
Vous pouvez nous demander une réservation (devis) pour une simulation de tarif.

- Pour les familles ne résidant pas sur Charlieu-Belmont Communauté, un **supplément de 20%** par enfant est demandé.
- Une participation minimum à charge des familles est établie à 0,50€ par demi-journée.
- Le montant de la facture est payable à la réservation ou après la période dans un délai d'un mois.
- Pour une meilleure organisation : la journée est due pour toute absence non justifiée d'un certificat médical.
- Le repas est dû pour toute absence non excusée au minimum la veille avant midi.
- Déductible des impôts pour les moins de 6 ans (si les deux parents travaillent au moins à mi-temps).
- Une collation légère est proposée aux enfants le matin. Le goûter de l'après-midi est fourni par l'accueil de Loisirs.
- Les bons M.S.A et aides des Comités d'entreprises, mairies ou autres organismes sont déductibles sur présentation de l'attestation de droits lors du règlement. Les chèques vacances sont acceptés.
- Possibilité de paiement par : chèque (à l'ordre du trésor public), virement SEPA (le RIB est disponible sur les factures et les réservations), chèque vacances, ticket CESU.
- Pour les sorties ou toutes activités à places limitées, inscrire votre enfant via le portail famille. Les sorties s'adressent en priorité aux enfants inscrits sur d'autres activités, au minimum 2 fois 2h30 de présence.
- En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé puis un deuxième, sans règlement la facture est transmise au trésor public.

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site internet de Charlieu Belmont Communauté ou sur le portail famille ou sur simple demande.

INSCRIPTIONS le jeudi 3 avril 2025 à partir de 12h00

Les inscriptions peuvent se faire soit :

- **En ligne via un portail famille :** <https://accueilloisirscharlieubelmont.connecthys.com>

Clic sur l'onglet Réservations / clic sur AL Vacances Printemps / clic sur période Printemps 2025 / cocher les jours souhaités / envoyer la demande avec les renseignements nécessaires.

Pour les nouvelles familles, merci de nous contacter pour obtenir votre identifiant et mot de passe.

- **Sur rendez-vous au service enfance jeunesse de Belmont ou sur les communes des sites d'activités :** Pour les nouvelles familles.

Renseignements à préciser lors de l'inscription : sur quel site d'activité vous inscrivez votre enfant (BELMONT ou LA GRESLE), s'il prend une navette (CUINZIER, LE CERGNE, SEVELINGES, ECOCHE), s'il prend un repas, ses horaires d'arrivée et de départ pour chaque jour (si ceux-ci sont différents).

Pour la première inscription, merci de préciser lors de votre appel votre n° d'allocataire ainsi que vos coordonnées téléphoniques et votre adresse postale.

Service Enfance Jeunesse
64 rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04 77 63 76 10
Site Internet :

<http://www.charlieubelmont.com>

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :
Myriam MELETON et/ou Manon DUBOIS au 04 77 63 76 10
ou par mail : accueilloisirs@charlieubelmont.com